

AUX UTILISATEURS DU RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE QUE :

La municipalité a dressé le Bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 tel que prévu à l'article 53.3 du Règlement sur la qualité de l'eau potable.

Le bilan est maintenant déposé au bureau du soussigné, au 251 chemin Parker à Dixville. Tout utilisateur intéressé peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture du bureau, et en avoir copie moyennant les frais exigible.

Donné à Dixville, ce 15 mars 2022.

Sylvain Benoit, Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Sylvain Benoit, greffier-trésorier de la municipalité de Dixville, certifie sous mon serment d'office avoir affiché l'avis public ci-haut, une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 15 mars 2022.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 15 mars 2022.

Sylvain Benoit Greffier-trésorier